



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Dialogue avec les Délégations permanentes auprès de l'UNESCO autour de la future Stratégie à moyen-terme 2022-2029 (41 C/4)

- Volet 3 de la transformation stratégique de l'UNESCO-

Juillet 2019

Note générale

I. Contexte et objectifs

Dans le cadre de la préparation de la future Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, et donnant suite à la décision du Conseil exécutif (décision 206 EX/5.II.F)¹, le Secrétariat organise une série de réunions avec les délégations permanentes auprès de l'UNESCO entre le 12 et le 24 juillet 2019 (Référence : Lettre d'invitation CAB-Strategic-2019-005736 datée du 6 juin 2019).

Ces réunions d'échanges et de dialogue ouvert entre les délégations permanentes et les Sous-Directeurs généraux des secteurs de programme s'inscrivent dans le cadre de la Transformation stratégique et de son troisième volet, qui propose une « réflexion inclusive, transparente et participative sur les programmes dans le but d'accroître la pertinence et l'efficacité de l'UNESCO ».

Elles permettront d'engager la réflexion sur les grandes tendances, les opportunités et les défis susceptibles d'avoir un impact sur les programmes de l'Organisation dans chacun de ses domaines de compétence.

Ces réunions n'adopteront pas de décisions ni de recommandations. Néanmoins, les opinions et les idées exprimées par les Délégués nourriront les discussions prévues dans le cadre des travaux de la 40^e session de la Conférence générale. Les États membres auront ainsi l'occasion de poursuivre le dialogue et de délibérer sur les grandes orientations stratégiques afin d'adopter une feuille de route pour la préparation de la prochaine Stratégie à moyen terme (41 C/4) et du prochain Programme et budget (41 C/5).

II. Environnement global – tendances et enjeux

Les engagements de la communauté internationale et des États membres pour le Programme 2030 et ses ODD, ainsi que pour les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, du Programme d'action d'Addis-Abeba, et de l'Accord de Paris sur le climat constituent déjà le cadre général dans lequel la prochaine Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, qui couvrira la période 2022-2029, devra s'inscrire.

Les rapports mondiaux produits par l'UNESCO, tels que le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, le Rapport de l'UNESCO sur la science, le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau et le Rapport mondial sur les sciences océaniques, entre autres, ainsi qu'un certain nombre d'études et de publications mondiales, analysent les tendances actuelles, évaluent les progrès accomplis en vue de la réalisation des ODD et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international, et décrivent les tendances, défis et opportunités qu'il conviendra de prendre en considération à l'avenir.

¹ Selon le paragraphe 5 de ladite décision, le Conseil exécutif « [...] encourage la Directrice générale à veiller à ce que les discussions futures sur le volet 3 s'effectuent dans la transparence et le dialogue, notamment par une communication permanente et régulière entre les Sous-Directeurs généraux et les États membres, ainsi que des consultations intergouvernementales structurées ».

L'évolution démographique, l'urbanisation, le changement climatique, les conflits et les crises prolongées, ainsi que les technologies de pointe, font déjà figure de tendances majeures susceptibles d'avoir un immense impact sur la réalisation des ODD, comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport 2019 au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, intitulé « [Effets à long terme des tendances économiques, sociales et environnementales actuelles sur la réalisation des Objectifs de développement durable](#) ».

➤ **Aucun pays n'est en bonne voie de réaliser l'ensemble des 17 ODD**

S'agissant du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses Objectifs de développement durable, les tendances récemment observées concernant plusieurs des aspects transversaux du Programme 2030 dans son ensemble ne semblent guère aller dans la bonne direction. Il s'agit notamment **des inégalités croissantes, du réchauffement planétaire et de la perte de biodiversité**.

Plus précisément, selon de récentes évaluations, la plupart des 169 cibles des ODD ont peu de chances d'être atteintes en l'état actuel des progrès, à quelques exceptions près. Au cours des quatre dernières années, de nombreux gouvernements et autres parties prenantes ont pris les mesures nécessaires afin de donner suite au Programme 2030 et des progrès ont été enregistrés concernant un certain nombre d'ODD et de cibles. Néanmoins, les progrès sont lents pour de nombreux ODD et les individus et pays les plus vulnérables demeurent les plus touchés² :

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde : Le recul de l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale se poursuit, mais il a ralenti, signe que nous risquons de ne pas parvenir, d'ici à 2030, à faire passer sous la barre des 3 % la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté. Les personnes qui vivent encore dans l'extrême pauvreté endurent des privations profondes et persistantes qui sont fréquemment exacerbées par les conflits violents et la vulnérabilité face aux catastrophes.

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie : Malgré les progrès considérables réalisés ces dernières années en matière d'accès à l'éducation et de scolarisation, 262 millions d'enfants et de jeunes âgés de six à 17 ans n'étaient toujours pas scolarisés en 2017, et plus de la moitié des enfants et des adolescents ne possédaient pas le niveau minimal de compétence en lecture et en mathématiques. Si l'évolution rapide de la technologie est à la fois une chance et un défi, les conditions d'apprentissage, les compétences des enseignants et la qualité de l'éducation n'ont pas progressé au même rythme. Tant que nous n'aurons pas réalisé l'objectif relatif à l'éducation, les autres objectifs mondiaux ne pourront pas être atteints.

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : Si certains indicateurs de l'égalité femmes-hommes évoluent positivement, les progrès liés aux questions structurelles à l'origine de ces inégalités, telles que la discrimination juridique, des normes et attitudes sociales injustes, les décisions prises en matière de sexualité et de santé procréative et le faible niveau de participation des femmes à la vie politique sont insuffisants, ce qui compromet les efforts que nous déployons au titre de l'ODD 5.

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable : En dépit des avancées enregistrées, plusieurs milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau salubre, à des services d'assainissement et à des installations appropriées pour se

² Résumé de la situation pour certains ODD parmi les plus pertinents pour l'action de l'UNESCO. Extrait et adapté du [Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable](#).

laver les mains. À l'heure actuelle, la plupart des pays ont peu de chances de parvenir à la mise en œuvre complète du processus de gestion intégrée des ressources en eau d'ici à 2030. On constate un accroissement de la demande en ressources en eau, des menaces pèsent sur la sécurité de l'approvisionnement en eau et la fréquence et la gravité des sécheresses et des inondations résultant des changements climatiques sont en augmentation.

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation : Les pays qui accusent du retard, tels que les pays les moins avancés (PMA), se heurtent à des difficultés de taille à la poursuite de l'objectif de doublement de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB d'ici à 2030 et l'investissement dans la recherche scientifique et l'innovation reste en deçà de la moyenne mondiale.

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre : Les inégalités à l'intérieur d'un même pays et d'un pays à l'autre demeurent très préoccupantes malgré les progrès obtenus et les efforts déployés pour ce qui est de la réduction des disparités à divers titres – possibilités offertes, revenus et pouvoir. Les inégalités de revenus continuent de se creuser dans de nombreuses régions du monde, alors même que les 40 % de la population les plus pauvres connaissent des taux de croissance positifs dans bien des pays.

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables : La proportion de la population urbaine mondiale vivant dans des taudis a nettement diminué, mais plus d'un milliard de personnes demeurent concernées. La grande majorité des habitants des villes respirent un air de mauvaise qualité et n'ont qu'un accès limité aux transports et à des espaces publics ouverts. Les zones occupées par les villes croissent plus vite que leur population, ce qui a de profondes répercussions en termes de durabilité.

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions : En raison de l'augmentation du volume des émissions de gaz à effet de serre, les changements climatiques s'opèrent beaucoup plus rapidement que prévu et leurs effets se font clairement sentir dans le monde entier. L'accès au financement et à des capacités renforcées doit être transposé à une plus grande échelle beaucoup plus rapidement, au bénéfice en particulier des PMA et des petits États insulaires en développement (PEID).

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable : L'expansion des aires protégées de biodiversité marine et les politiques et traités en vigueur qui encouragent une utilisation responsable des ressources océaniques ne suffisent pas encore pour lutter efficacement contre les effets néfastes de la surpêche, de l'acidification croissante des océans, due aux changements climatiques, et de l'aggravation de l'eutrophisation côtière

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité : Les tendances mondiales en ce qui concerne la protection des écosystèmes et de la biodiversité terrestres sont encourageantes. Les pertes forestières ralentissent, de plus en plus de zones clés pour la biodiversité sont protégées et l'aide financière à la protection de la biodiversité va croissant. Toutefois, les cibles fixées pour 2020 au titre de l'ODD 15 ne seront probablement pas atteintes, la dégradation des terres se poursuit, la perte de biodiversité a atteint un rythme alarmant et les espèces invasives, ainsi que le braconnage et le trafic illicite d'espèces sauvages, continuent de saper les efforts visant à protéger et à régénérer les espèces et les écosystèmes vitaux.

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous : Les progrès accomplis aux fins de l'élimination de la violence, de la promotion de l'état de droit, du renforcement des institutions et de l'élargissement de l'accès à la justice sont inégaux. En conséquence, plusieurs millions de personnes ne peuvent toujours pas vivre en sécurité, exercer leurs droits ni exploiter leur potentiel, et la prestation des services publics et le développement économique dans son ensemble s'en trouvent compromis. Les avancées en matière de développement sont par ailleurs freinées par les attaques dont la société civile fait l'objet. Il faut donc redoubler d'efforts pour gagner du terrain sur la voie de la réalisation de l'ODD 16.

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser : S'agissant de certains des moyens de mise en œuvre, les progrès vont bon train : l'envoi de fonds de particuliers connaît un pic historique, une part croissante de la population mondiale a accès à Internet et la Banque de technologies pour les pays les moins avancés a été créée. Toutefois, des obstacles de taille subsistent : l'APD diminue et les investissements privés ne sont pas suffisamment axés sur le développement durable. Par ailleurs, dans son [Rapport 2019 sur le financement du développement durable](#), le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement avertit que la mobilisation de financements adéquats reste un défi majeur pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Malgré des signes de progrès, les investissements indispensables à la réalisation des ODD demeurent insuffisants et certains aspects du système multilatéral sont mis à rude épreuve.

III. Transformer les défis en opportunités

Les paragraphes qui précèdent ne donnent qu'un bref aperçu, non exhaustif, des récentes évaluations qui viendront éclairer les délibérations et décisions des États membres et autres parties prenantes lors de l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 pendant les réunions à venir du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF), organisées sous l'égide du Conseil économique et social (ECOSOC) du 9 au 18 juillet sur le thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », puis les 24 et 25 septembre, dans le cadre de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies lors du Sommet sur les ODD, premier sommet des Nations Unies à cet égard depuis l'adoption du Programme 2030 en septembre 2015.

Cette analyse se poursuivra, notamment en ce qui concerne les difficultés et défis rencontrés aux niveaux régional et national, afin de prendre en compte la complexité des défis et opportunités qui se profilent, ainsi que leurs interdépendances et interconnexions et leur impact sur la réalisation des ODD.

Il devient donc urgent de prendre collectivement les mesures qui s'imposent, non seulement pour éviter les goulets d'étranglement et « accélérer » les tendances actuelles, mais également pour anticiper et préparer l'action à mener afin de relever les futurs défis et saisir les opportunités qui pourraient avoir une incidence sur le développement durable.

Les différents rapports, ainsi que les projets de déclaration et les discours politiques, appellent tous à « **une réponse plus ambitieuse et plus rapide pour parvenir à notre vision commune d'ici à 2030** ».

Au cours de cette série de **réunions/dialogues entre les délégations permanentes et chacun(e) des ADG des secteurs de programme**, les Délégués auront l'occasion d'engager la réflexion sur les grandes tendances actuelles et futures, et d'analyser leurs implications, y compris aux niveaux régional et national. Cette réflexion constitue une étape importante dans la définition des grandes orientations stratégiques de l'action de l'UNESCO d'ici à 2030.

Outre cette note générale, les Secteurs ont préparé des notes introductives³ qui pourraient servir de cadre général pour les discussions, et permettre aux participants d'exprimer et d'échanger entre eux et avec les ADG leurs points de vue à ce sujet. Les questions indicatives énoncées dans la lettre d'invitation sont rappelées ci-dessous :

1. Selon vous, quelles sont / seront les principales tendances, opportunités et défis mondiaux pertinents pour le mandat de l'UNESCO au cours des 10 prochaines années ?
2. Comment mieux repositionner l'UNESCO dans le Programme 2030 ?
3. Où voyez-vous des possibilités pour une approche transversale et interdisciplinaire de l'UNESCO ?
4. Comment la priorité globale Afrique peut-elle être mieux reflétée dans le programme et la culture organisationnelle de l'UNESCO ?
5. Comment mieux contribuer au renforcement et à l'institutionnalisation de la promotion de l'égalité entre les sexes par le biais des programmes de l'UNESCO ?